



Syndicat National **FORCE OUVRIÈRE**
des Personnels de Préfecture

Déclaration Force Ouvrière CT Central des préfectures du 19 novembre 2013

Monsieur le Président,

Depuis quelque temps, l'administration nous impose un rythme infernal dans l'organisation des réunions par la mise en place d'un agenda social.

Avec des réunions en permanence, parfois plusieurs le même jour, les temps nécessaires à la préparation et à la restitution de nos échanges entre nous et vis à vis de nos mandants ne sont plus suffisants ni fructueux.

Par ailleurs, de nouveaux thèmes de travail sont abordés alors que notre organisation syndicale est dans l'attente des suites données aux travaux déjà entrepris (circulaire de 2001 sur la prévention des fautes professionnelles, NBI, heures supplémentaires écrêtées, APST, non titulaires...) ou de réponses de l'administration.

Nous espérons que cette multiplication de réunions n'est pas une stratégie consistant à monopoliser les moyens humains de notre organisation syndicale pour limiter le travail militant auprès de nos collègues.

Le syndicat FO des personnels de préfectures vous demande, aujourd'hui, de bien vouloir prendre l'engagement de nous apporter en introduction de chaque comité central des préfectures les réponses, point d'étape aux sujets précédemment abordés dans cette instance.

Enfin, vous avez accepté que le bilan de l'application de la charte du dialogue social soit effectué avant la fin de l'année 2013. Notre organisation syndicale est dans l'attente de connaître de votre part, si notre signature au bas de ce document a fait la différence dans les relations de nos représentants avec les membres du corps préfectoral. Nous, nous connaissons la réponse...

Je vous remercie.

